

COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL

du 19 février 2020

Présents : Guillaume CLEMENT, Auguste BARREIRA, Monique BERTIN, Christian CASIER, David BARBAUD, Paquita FERGEAU, Bernard GIRAULT, Christian HESDIN, Jean-François MARTEAU, Marie-Pascale RUSSEIL, Nathalie VERGER, Anne DOLIN

Absent et excusé : Raphaël CHEVRIER

Secrétaire de séance : Anne DOLIN

Ordre du jour :

1. Délibération approbation comptes de gestion 2019
2. Délibération révision loyers logements locatifs
3. Délibération avenant bourse au permis
4. Préparation Budget Primitif 2020
5. Compte-rendu des différentes commissions
6. Questions diverses

Il est accordé par le Conseil qu'une délibération supplémentaire soit ajoutée à l'ordre du jour : Cession chemin de Lavausseau, nouvelles références cadastrales.

De plus la préparation du Budget Primitif 2020 sera traité en fin de conseil

1. Délibération approbation comptes de gestion 2019 et comptes administratifs 2019

Les comptes de gestion et administratifs 2019 remis par Mme La Trésorière sont présentés. Il est procédé au vote par le doyen, M. le Maire ne prenant pas part au vote. Le Conseil municipale les accepte à l'unanimité.

2. Délibération révision loyers logements locatifs

Le conseil décide de suivre l'indice officiel de hausse du prix des loyers (+0,95%) applicable à tous les logements locatifs municipaux.

3. Délibération avenant bourse au permis

Une convention a été signée avec la Maison de l'Emploi pour aider au financement du permis de conduire pour les habitants entre 18 et 25 ans, en échange de travaux à réaliser pour la commune : 600 euros d'aide contre 50h de bénévolat.

Nous avons reçu deux demandes mais n'avons délibéré positivement que pour l'une d'elles dans l'attente de plus d'informations concernant la deuxième demande.

4. Délibération supplémentaire : cession chemin de Lavausseau, nouvelles références cadastrales

Suivant le procès-verbal de bornage établi par le géomètre, le conseil municipal donne son accord pour la cession de la parcelle portant précisément la nouvelle référence cadastrale suivante : Section D n° 452 de 495m².

5. Compte-rendu des différentes commissions

Bâtiments : L'entreprise Viaud réalise la vérification des extincteurs sur l'ensemble des bâtiments communaux pour une somme de 653 euros TTC

Salle multisports : La commission sécurité passera le 24 février. Différentes vérifications électriques sont prévues par les entreprises Viaud, Gatinelect et Dekra.

L'ancien foyer des jeunes devenu salle de réunion sera repeint, le choix des couleurs reste en cours.

Un meilleur éclairage extérieur est à l'étude par installation de spots LED et détecteurs de mouvements. Diverses possibilités nous sont proposées par Gatinelect pour un coût total de 2700€ TTC. Ce devis est accepté.

Salle des fêtes : La pose du défibrillateur et les modifications électriques ont été réalisées

La carte électronique du système de traitement d'air est à remplacer (devis entreprise Auger de 648€ TTC validé) et l'amélioration de sa régulation est à prévoir car il a fait trop chaud durant les séances de théâtre.

Mairie : Les petites améliorations électriques ont été effectuées.

Eglise : Etude de différents devis pour remplacement des « abats son » dans le clocher, l'entreprise Paitreault de La Ferrière est choisie par le conseil pour la somme de 6122€ TTC.

Voirie : Le conseil prévoit l'achat d'un équipement adaptable sur la tondeuse pour le broyage, plusieurs entreprises nous ont envoyé leur devis, une démonstration leur sera demandée pour un choix plus éclairé.

Les 4 plateformes béton pour les bornes à verre ont été coulées et les totems CCPG posés aux abords. L'extension bétonnée de la plateforme à l'ancienne déchetterie a également été réalisée.

Les 2 autres batteries Cidex (boîtes aux lettres groupées) ont été installées dans le lotissement des Grands Chênes.

De nouveaux panneaux « d'intersection indiquant la priorité » + « Cédez le passage » ont été posés route de Lavausseau entre le hameau et le carrefour de La Gautrandière pour marquer que la route qui rejoint le bourg est prioritaire.

La commission a informé la Ferronnerie pour réintervention sur le Christ du calvaire sur lequel des points de rouille sont apparus.

Le nettoyage des terrains de la maison Beau et du bâtiment Ogué a été réalisé.

Espaces verts : Le broyage des tailles avec un broyeur loué a été réalisé : maison Beau, peupliers du stade, chênes du lotissement... Le broyat sera utilisé dans les massifs.

Animation : La date prévue pour étudier les demandes de subventions aux différentes associations est le 4 mars à 19h.

Bibliothèque : Les bénévoles se sont rendus à la bibliothèque départementale à Niort pour effectuer le choix de nouveaux livres pour en faire profiter tous les adhérents.

Le projet de mise en réseau des bibliothèques doit être présenté aux élus de la CCPG.

Le vernissage de l'expo de tableaux de M. Garry Magowan a eu lieu ce 14 février.

Economie :

Marché : A partir du vendredi 21 février vous pourrez découvrir une fromagerie sur notre place.

L'Akanomy, une épicerie ambulante zéro déchet viendra renforcer notre marché à partir du 28 février.

En mars nous pourrons accueillir le retour de madame Couturas avec ses fleurs et des plants et de monsieur Philipponneau pour l'affutage de vos différentes lames.

6. Questions diverses

Le planning de permanence au bureau de vote pour les élections municipales a été établi.

L'Amicale des anciens de la Légion Etrangère nous sollicite pour une commémoration au monument aux morts et la gratuité de la salle des fêtes, accepté.

Le jumelage organise sa collecte annuelle de ferraille du 27 février au 4 mars, ainsi qu'un voyage en Allemagne du 29 avril au 3 mai.

7. Préparation Budget Primitif 2020

Le Conseil municipal prépare le budget primitif en vue de son vote lors de sa prochaine réunion.

Agenda :

- 28/02 , 20h30 AG les Galizières
- 04/03 , 20h30 , CM vote du budget
- 13/03 , 20h30 , AG comité d'animation
- 15/03 , premier tour des élections municipales
- 22/03 , deuxième tour

Fin de séance : 23h